

Bourses ForCGal

2024-2025

Présentation générale

Les Bourses ForCGal sont offertes à des artistes ou artisans en émergence. Elles se veulent une reconnaissance de la qualité de leur travail et un encouragement à poursuivre leur recherche artistique.

But

Encourager l'exploration et le perfectionnement de la création artistique.

Objectifs des prix

Reconnaître l'œuvre prometteuse d'un artiste ou d'un artisan du Québec.

Favoriser la poursuite d'une formation académique, si le boursier est encore aux études ou envisage d'entreprendre des études dans le domaine.

Aider à développer une production de qualité cohérente avec le cheminement de l'artiste.

Nature des prix

Premier prix : bourse en argent de 1000 \$.

Deuxième prix : bourse en argent de 500 \$.

Critères d'admissibilité

Critères généraux

Tout artiste, artisan ou groupe d'artistes qui présente une demande doit résider au Québec et ce, depuis au moins 12 mois.

Dans le cas d'un groupe d'artiste, le curriculum vitae de chaque membre du groupe devra être joint au dossier.

Les projets réalisés dans un cadre scolaire ne sont pas admissibles.

L'œuvre présentée **doit être la propriété de l'artiste**, ne pas faire l'objet d'une promesse de vente subséquente, ni être offerte à la vente. Ce, de la date d'inscription jusqu'à ce que sa candidature ne soit pas retenue parmi les finalistes ou jusqu'à la soirée de remise, si le dossier est retenu.

La Fondation ne peut soutenir plus d'une fois le même projet.

Une candidature reçue après le 14 février 2025, 16h00 ne sera pas prise en considération.

Formation

La formation des candidats n'est pas un critère d'admissibilité déterminant. Les candidats peuvent provenir d'écoles publiques ou privées, avoir suivi des cours particuliers ou même être autodidactes.

Champs d'activité

Les candidats doivent œuvrer dans le domaine des arts visuels, des arts numériques ou dans le vaste champ des métiers d'art.

Exclusion

Le travail de l'artiste ou de l'artisan ne doit pas être diffusé en galerie ou tout autre commerce, **de manière permanente** et ce, depuis **plus de trois ans**.

Un artiste ne peut remporter qu'une seule Bourse ForCGal dans sa carrière.

Modalités d'inscription

Le dossier de candidature doit être soumis par l'artiste, l'artisan ou une tierce personne. Le formulaire de candidature est disponible sur le site de la Fondation à l'adresse **www.forcgal.com/bourses**.

Le dossier de candidature doit être reçu, au plus tard, le 14 février 2025, avant 16 heures, à l'adresse suivante :

Fondation ForCGal
3103 avenue des Hôtels #305
Québec, QC, G1W 4W6

OU

Par courrier électronique à l'adresse suivante:

forcgal@gmail.com

Contenu du dossier :

	Envoi postal	Courrier électronique
1	Le formulaire d'inscription dûment rempli.	Le formulaire d'inscription dûment rempli.
2	Le curriculum vitae de l'artiste.	Le curriculum vitae de l'artiste.
	S'il y a lieu, un dossier de presse d'au maximum cinq pages composé de photocopies d'articles de presse. Les pages excédentaires seront élaguées.	S'il y a lieu, une numérisation en format pdf d'articles de presse d'un maximum de cinq pages.
3	Si l'œuvre de l'artiste est sur support vidéo: un DVD (ou clé USB) d'extraits présentant une œuvre ou plus de l'artiste (d'un maximum de 5 vidéos). L'œuvre soumise au concours doit être présente sur le support envoyé.	Si l'œuvre de l'artiste est sur support vidéo: un maximum de 5 extraits de vidéos présentant le travail de l'artiste (ces vidéos devront probablement être compressés). L'œuvre soumise au concours doit être présente dans l'envoi.
4	Pour les œuvres autres que sur support vidéo: un CD, DVD ou clé USB présentant un maximum de 12 images numériques d'œuvres réalisées au cours des 5 dernières années (l'œuvre présentée au concours doit faire partie de ces images).	Pour les œuvres autres que sur support vidéo: un document Powerpoint présentant un maximum de 12 images numériques d'œuvres réalisées au cours des 5 dernières années.
5	Une liste d'identification des œuvres présentées précédemment (liste comprise dans le formulaire d'inscription).	Une liste d'identification des œuvres présentées précédemment (liste comprise dans le formulaire d'inscription).
6	Une photographie couleur format 8" x10" (20 cm x 28 cm) de l'œuvre présentée en vue de l'obtention de la Bourse, accompagnée de la fiche technique correspondante collée au verso (se référer au formulaire d'inscription pour le contenu de la fiche technique).	Une photo format JPEG d'une résolution d'au moins 500Ko de l'œuvre présentée en vue de l'obtention de la Bourse.

Les accusés de réception et tout document lié à la candidature seront acheminés par voie électronique seulement. Aucune communication ne sera acheminée pour les candidatures ne respectant pas la date limite d'inscription.

Critères d'évaluation

Les principaux critères d'évaluation sont :

- Esthétique
- Technique
- Symbolique
- Vision artistique
- Recherche
- Engagement et implication dans son travail artistique
- Adéquation aux impératifs de la société

Processus de sélection

Une présélection de quatre finalistes sera effectuée par le comité de sélection.

Ces finalistes seront convoqués en entrevue dans le but de déterminer les lauréats. Les coordonnées et les modalités de cette entrevue leur seront communiquées par téléphone et/ou par voie électronique au moment de l'annonce de leur sélection comme finaliste.

Nous demanderons aux candidats retenus comme finalistes d'apporter avec eux, lors de l'entrevue, une lettre de référence en rapport avec leur travail artistique ainsi que l'œuvre présentée au concours.

Lors de la soirée de remise des Bourses, les finalistes devront être présents avec leur œuvre.